



**LYCEE FRANCAIS JOSUE-HOFFET**

Vientiane, le 18 novembre 2015

**Commission extension**

**Présents :**

Cédric Paga :	Enseignant
Denis Callebaut :	Parent d'élève
Jean-Paul Chanal :	Enseignant
Michaël Ben-Guigui :	Trésorier du COGES
Saïd El Moutaoukil :	Directeur Administratif et Financier
Sébastien Mathey :	Proviseur
Serge Doussantousse :	Parent d'élève
Vilayvanh Lefebvre :	Présidente du COGES
Olivier Gilard :	Parent d'élève
Rémi Carsault :	Invité

**Excusés :**

Gilles Pottier :	Parent d'élève
Dominique Goduel :	Directeur primaire
Jérôme Dubois-Mercent :	COCAC
Suzanne Paschini :	Représentant des élèves

**Ordre du jour :**

- 1- Rencontre avec l'équipe lauréate DG (matin)
- 2- Recrutement d'un AMO (après-midi)

- 1- Rappel à l'équipe de la nécessité **de respecter le programme** élaboré par M. Carsault comme des ajustements demandés par les autres membres de la commission.

Le calendrier des opérations retenu est celui de l'entreprise DG. Il est décomposé comme suit à compter de la date de signature (19 novembre 2015):

- Etude d'adaptation de l'esquisse : **3 semaines** (+ 1 semaine d'analyse et validation)
- Etude d'avant-projet sommaire : **3 semaines**
- Etude d'avant-projet définitif : **4 semaines**
- Etude de projet : **4 semaines**
- Assistance pour la passation des contrats et travaux (ACT) : **6 semaines**
- Etude d'exécution : **3 semaines**

Soit une phase de **conception d'une durée de 23 semaines** à laquelle il faut ajouter la période de validation par le maître d'ouvrage.

- Durée globale **d'exécution des travaux** : **13 mois**

Ainsi le retour de l'esquisse pourra être fait pour mardi 9 décembre 2015. Un entretien entre l'architecte, M. Carsault et un membre du service immobilier de l'AEFE pourra ensuite être réalisé après l'analyse du document de l'architecte ; avant de présenter les conclusions à la commission extension et au conseil d'administration pour validation totale ou partielle.



## LYCEE FRANCAIS JOSUE-HOFFET

- 2- L'entretien avec le représentant d'Artelia a montré un décalage trop important entre nos besoins et la prestation proposée. Ainsi, les membres présents ont décidé de relancer l'appel à candidature avec un format différent : un individuel parlant le français et la lao (et rédigeant correctement le français) rémunéré avec un salaire fixe et une partie variable (correspondant à 50% du fixe) payée aux différentes étapes de l'avancement en fonction de la réalisation des prestations : rapport, fréquences des rapports, présence sur le chantier en phase de construction, respect du calendrier, fluidité de l'information avec le maître d'ouvrage etc.

Un document cadre devra être rédigé.

Les différents membres de la commission extension sont invités à proposer des noms de candidats potentiels avec qui nous réaliserons un entretien. Le calendrier de recrutement proposé est :

- 30 novembre au plus tard : réception des noms et coordonnées des candidats intéressés (DAF) ;
- Semaine du 7 décembre : entretien avec les membres de la commission extension ;
- Semaine du 14 décembre : proposition de classement à la présidente du CoGes ;
- Semaine du 4 janvier : début de la mission de l'AMO